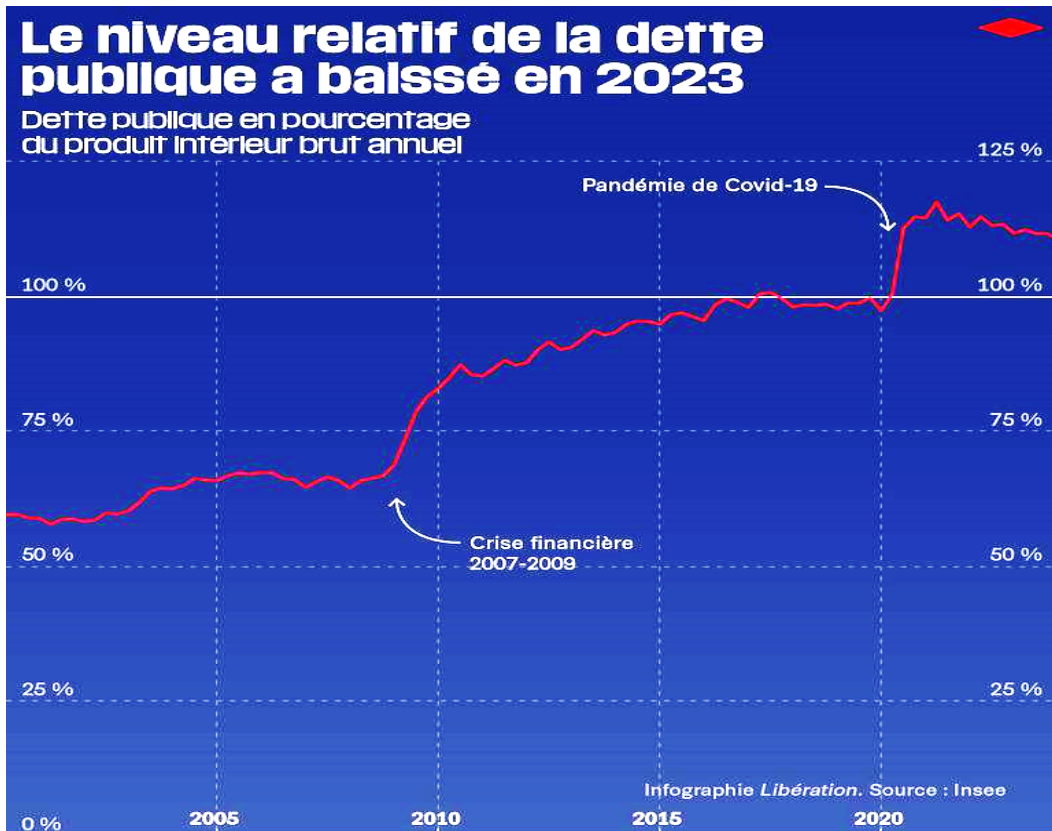


Par rapport au PIB, la dette de la France a en réalité baissé en 2023... grâce à l'inflation

La dette publique du pays s'est creusée en valeur absolue, mais rapportée à la richesse créée, le taux d'endettement français a diminué. Un phénomène que l'économiste Daniel Cohen appelait «la taxe inflationniste».



Le déficit public français a dérapé l'an dernier, à **5,5 %** du PIB, creusant la **valeur absolue** de la dette française en euros. Mais pour une comparaison temporelle fiable, il est d'usage de comparer la dette publique par rapport produit intérieur brut (PIB), qui est l'indicateur de la création de richesse en France sur une année. Cela permet d'éclairer davantage la soutenabilité de la dette du pays : **du fait de l'inflation, un euro de l'an 2000 vaut 50 % de plus qu'un euro de 2024.** Or, **lorsqu'on compare la dette publique au produit intérieur brut, on constate une diminution de cet indicateur en 2023** : la dette publique représentait 110,6 % du PIB, contre 111,9 % un an plus tôt.

Depuis le pic de l'année 2021 et de la politique du «*quoi qu'il en coûte*», ce taux d'endettement relatif a diminué de presque 7 points.

La raison de cet apparent paradoxe ? **Une progression du PIB plus forte que celle du déficit.** L'augmentation du produit intérieur brut comprend une partie réelle (on parle de «*croissance réelle*»), et une partie gonflée par l'augmentation des prix. En 2023, avec une inflation à **6,1 %**, c'est surtout **cette dernière qui a progressé, plus vite que le déficit.**

L'économiste François Geerolf a donc recalculé le déficit budgétaire de 2023 selon ce principe, montrant que la France a, dans les faits, réalisé un excédent de 0,6 % du PIB, au lieu d'un déficit de 5,5 %, mis en avant par les pouvoirs publics.

L'économiste **Daniel Cohen**, mort il y a un an, dénonçait d'ailleurs l'incohérence du calcul actuel du déficit : «*La manière statistique de calculer le déficit, qui a force de loi, est fautive, parce qu'elle prend en compte la charge des intérêts qu'on paye sans faire cette correction*», soulignait-il sur **France Culture** en mai 2022. «*Tous les économistes de la planète le savent, n'importe lequel pris au hasard sait qu'il faut faire cette correction. Il n'y a que les Parlements et les autorités à Bruxelles qui l'ignorent, c'est une tragédie*», ajoutait-il encore. Ce spécialiste de la dette souveraine qualifiait l'effet de l'inflation sur la valeur des titres des détenteurs de dettes de «*taxe inflationniste*».

Libération - par **Savinien de Rivet** et **Julien Guillot** publié le 27 mars 2024 à 17h24

Questions

Q.1. Corrigez le journaliste «*...la valeur absolue* de la dette française en euros... ». L'évolution de la dette publique et du PIB se font dans la réalité en euros courants. Expliquez. **Q.2.** Schématisez la relation Déficit public →

Dette publique → déficit public **Q.3.** Qu'est-ce qui poussait les politiques à essayer de maintenir la dette publique autour de 60 % entre 2000 et 2009. Pourquoi la crise de 2009 a-t-elle rendu caduc cet objectif ?

Q.4. Quel serait l'indice de l'inflation en 2024, base 100 en 2000 ? En quoi a-t-elle contribué à la hausse du PIB ? Expliquez alors le passage souligné qui suit et corrigez le journaliste (!) : «*Une progression du PIB plus forte que celle du déficit.*» **Q.5.** Pourquoi les détenteurs de titres d'emprunt d'Etat touchent-ils des intérêts et non des dividendes ? Pourquoi ces rémunérations nominales sont-elles «*taxées*» par l'inflation ?